

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

Procurations : 2

Excusés : 2

Absents : 2

L'An deux mil vingt-quatre

Le : 1^{er} mars

Le Conseil Municipal de la Commune du Bugue dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Médiathèque Gérard Fayolle, salle Jean Monestier, sous la présidence de Serge LÉONIDAS.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2024

PRÉSENTS : Serge LÉONIDAS, François GENESTE, Joëlle VIGNAL, René ROUSSEAU, Yolande GENESTE, Michel BLONDEAU, Danièle GOAUD, Françoise MONTEIL, Jean-Luc COUDEYRAT, Jean-Claude LESIZZA, Christelle MIQUEL, Joëlle GONTHIER, Bernard CROUZET, Jean TOURNIÉ, Alain RÉVOLTE, Jean-Louis PICARD, Jean-Pierre BARSE, Sylvia DUPONT, Gérard LABROUSSE

EXCUSÉS : Jacques VINCIGUERRA, mandat à Jean-Luc COUDEYRAT
Maryvonne PIQUES, mandat à Alain RÉVOLTE

ABSENTS : Anne-Gaëlle ARAYE, Aymeric GODFRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alain TOURNÉ

D2024-16

Objet : Tarifs concessions cimetières et columbarium

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 avril 2015 et propose de modifier les tarifs des concessions des cimetières du Prés Saint-Louis et de la Maillerie et du columbarium.

Il propose les tarifs suivants :

	Concessions cimetières La Maillerie et Prés Saint-Louis			
	Anciens tarifs		Nouveaux tarifs	
	Simple	Double	Simple	Double
15 ans	110 €	190 €	160 €	250 €
30 ans	210 €	330 €	290 €	490 €

	Caveau communal 3 places cimetière Prés Saint-Louis	
	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
1 ^{er} mois	Gratuit	Gratuit
Par mois sur 2 ans	10 €	10 €

AR Prefecture

024-212400675-20240301-2024_16-DE
Reçu le 04/03/2024

Monsieur le Maire informe de la mise en place d'un columbarium au cimetière la Maillerie et pose les tarifs suivants :

Columbarium cimetière la Maillerie (9 cases)	
<i>Tarifs</i>	
15 ans	600 €
30 ans	1000 €

Tombes cinéraires	
<i>Tarifs des renouvellements</i>	
15 ans	500 €
30 ans	900 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur la mise en place de ces tarifs.

POUR : 15 CONTRE : 3 ABSTENTIONS : 3

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 04/03/2024

Le Maire,

Serge LÉONIDAS



AR Prefecture

024-212400675-20240301-2024_16-DE
Reçu le 04/03/2024